

1011287301

DATE DEPOT :	2010-12-20
NUMERO DE DEPOT :	112873
N° GESTION :	2006B10275
N° SIREN :	453246845
DENOMINATION :	FAUBOURG PROMOTION
ADRESSE :	37 av Pierre 1er de Serbie 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2010/11/15
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

FAUBOURG PROMOTION
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : 3, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS
453 246 845 RCS PARIS

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
20 DEC. 2010
N° DE DÉPOT

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2010

L'an deux mille dix,
Le quinze novembre,
A dix heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale à caractère mixte, au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Patrice LAFARGUE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La société GROUPE IDEC DEVELOPPEMENT représentée par Monsieur Patrice LAFARGUE, associée représentant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelée comme scrutateur.

Monsieur Marc FRAPPA est désigné comme secrétaire.

La Société DANIEL RAVINEAU AUDIT, représentée par Monsieur Daniel RAVINEAU Commissaire aux comptes, est également absente.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 100.000 actions soit la totalité des actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissent la majorité du capital, et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires, le texte des résolutions, le rapport du Président ont été tenus au siège social à la disposition des associés où ils ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

– Transfert du siège social,
– Modification corrélative des statuts,
– Refonte complète des statuts,
– Pouvoirs en vue des formalités

Puis, le Président ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société du 3, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS, à l'adresse suivante :

« 37, avenue Pierre 1er de Serbie – 75008 PARIS »

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts de la façon suivante :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à PARIS 75008, 37, avenue Pierre 1er de Serbie.

... (le reste de l'article sans changement)... »

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de refondre entièrement le texte des statuts de la société et adopte article par article, puis dans son ensemble le texte des statuts refondus de la société, dont un exemplaire demeurera annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président	**Le Scrutateur**	**Le Secrétaire**
Patrice LAFARGUE	GROUPE IDEC DEVELOPPEMENT Représentée par P. Lafargue	Marc PIGAPPA